

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 21/10/2021

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Nelly FERRER, directrice	M. Thierry FOURCASSIER, maire Mme Cécile BAHUT, coordinatrice enfance / jeunesse M. Vincent VALENTE, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires, excusé	Mme Isabelle BERSEILLE Mme Cécile LEFEBVRE Mme Marie MOUSSA Mme Marion SOURIAU Mme Laurence TREMOUILLERE ATSEM Mme Victoria BERTRAND Mme Ambre SANTIN	Mme Cyrielle MARIA Mme Julie PASCUAL VILALTA Mme Béatrice PITCHECANIN Mme Anne LAIGNELET Mme Carine GRAFFEILLE Mme Aurélie ROGER
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Fronton (IEN)		ALAE	
M. Florian BIETH, excusé Mme Cindie SEGUIGNES, IEN ASH, excusée		Mme Michèle PINOUT Mme Marion ROQUES	
UEMA Mme Mila DECAT, responsable d'unité Mme Anne MALAVELLE, enseignante spécialisée Mme Sophie MEULET, éducatrice			

1. VIE SCOLAIRE :

A. Bilan de rentrée :

➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 167 élèves, répartis sur 6 classes

Répartition par niveaux de classe : 51 PS, 58 MS, 58 GS (effectifs à la RS 2020 : 170 élèves, 55 PS, 60 MS, 55 GS)

Cl.1 : 27 élèves de PS, Cl.2 : 28 élèves de PS et MS (24 + 4), Cl.3 : 8 MS / 19 GS soit 27 élèves, Cl.4 : 9 MS / 19 GS soit 28 élèves, Cl.5 : 9 MS / 20 GS soit 29 élèves, Cl.6 : 28 élèves de MS

Effectif en forte hausse depuis 4 ans mais cette année équivalent à celui de la rentrée 2020 / ouverture de la 5ème classe à la rentrée 2019, de la 6ème à la rentrée 2020 (pour information, 91 élèves en 2017 répartis sur 4 classes).

Evolution probable dans l'année scolaire avec livraison de nouvelles constructions.

➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

Equipe enseignante :

Equipe plutôt stable, seul changement : nomination de l'enseignante de la Classe 6 (ouverte l'an dernier) à titre définitif

Classe 1 : Nelly FERRER (directrice) et Mélissa AGUILAR (décharge de direction, en classe le mardi)

Classe 2 : Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les lundis et mardis, complétée par Mélissa AGUILAR, en classe les jeudis et vendredis

Classe 3 : Laurence TREMOUILLERE

Classe 4 : Isabelle BERSEILLE

Classe 5 : Marie MOUSSA

Classe 6 : Marion SOURIAU

UEMA : Anne MALAVELLE

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

Atsems : quelques changements cette année :

- Classe 1 : Magali TROLLEY DE PREVAUX en arrêt maladie est remplacée par Céline OLIVARES jusqu'à son retour / Classe 2 : Sylvie LAFAURESSE les J et V et Ambre SANTIN les L et M / Classe 3 : Victoria BERTRAND / Classe 4 : Karen FORASTE est en congé maternité, remplacée / Classe 5 : Pamela CHARRASSE / Classe 6 : Thérèse MOLINARI

Présentation de l'UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (dispositif Education Nationale / ARS, avec appui de l'ARSEAA)

L'Unité d'enseignement maternelle autisme ouvrira le 15 novembre. Son ouverture a été retardée d'une semaine car

nous attendons les meubles suite à des difficultés d'approvisionnement des fournisseurs. L'unité accueillera jusqu'à 7 enfants. L'équipe de l'UEMA est composée de plusieurs professionnels : Anne Malavelle (Enseignante spécialisée), Micaela Rodriguez (Psychologue), Margaux Alix (Psychomotricienne), Sophie Meulet (Educatrice), Amélie Brisson (Educatrice), Laura Guezennec (Educatrice) et une orthophoniste. Les enfants inscrits à l'UEMA participeront aux temps de vie collective : récréations, repas. Ils seront inclus dans une classe correspondant à leur classe d'âge selon le projet qui aura été défini pour chacun avec l'équipe de l'UEMA et l'équipe pédagogique de l'école.

Dans le cadre du projet d'école et de projets pédagogiques les enfants de l'école pourront participer à des décloisonnements pris en charge par la maîtresse de l'UEMA.

Le dispositif de l'UEMA a été présenté aux parents d'élèves de l'école dans chaque classe lors de la réunion de rentrée du 21 septembre. Pour faire suite à cette présentation, l'équipe de l'UEMA a proposé aux familles de l'école une réunion de sensibilisation à l'autisme, le mardi 12 octobre. Pour prolonger ces informations l'équipe pédagogique a adressé aux familles une bibliographie, ainsi qu'une sitographie pour permettre à ceux qui le souhaitent de parler de la différence et de l'autisme avec leur enfant, à la maison.

L'équipe pédagogique a mis en place un projet sur la différence au cours des trois dernières semaines. Des albums ont été lus en classe. Des ateliers en petits groupes ont été organisés avec l'enseignante de l'UEMA pour les moyennes sections et les grandes sections. Une lecture d'album adapté à l'âge des enfants et le visionnage d'un petit dessin animé « mon petit frère de la lune » a permis aux enfants de découvrir de façon simple quelques manifestations de l'autisme et d'en discuter.

La présence de l'équipe de l'UEMA dans l'école avec les compétences spécifiques de chaque professionnelles va pouvoir être une aide pour l'équipe pédagogique dans l'identification des besoins particuliers de certains enfants et la mise en place d'adaptations pédagogiques.

Directrice ALAE : Michèle PINOUT

Présentation de l'ALAE, informations et réponses aux questions des parents ont été communiquées lors de la commission restauration / ALAE.

Dossiers ALAE obligatoires : il en manque encore. Importance d'avoir des dossiers correctement complétés.

Questions parents :

- Projet pédagogique : en cours de réécriture. Informations plus précises à la rentrée.
- Comment se passe le contrôle des parents en début d'année pour la rentrée ? Par directrice ALAE ou sa référente (pièce d'identité peut être demandée si besoin de vérification, surtout pour personnes autres que les parents).

RASED : Dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : Mme Isabelle SOULIER et enseignante spécialisée à dominante pédagogique (Maîtresse E)

Les psychologues et enseignants spécialisés ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles, il n'y a en général pas de prise en charge en maternelle sauf interventions / observations par le psychologue scolaire. Les éventuelles observations par le psychologue scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents.

Questions parents :

- Procédure de détection des troubles d'apprentissage chez les enfants et accompagnement proposé aux enfants et à leurs familles : observations / évaluations par l'enseignant au sein de chaque classe, conseils de cycle en équipe organisés pour parler des élèves à besoins particuliers, observation psychologue scolaire en classe pour certains enfants, rendez-vous parents pour les informer, équipes éducatives organisées pour certains élèves (réunion permettant une concertation entre tous les adultes concernés par la situation d'un enfant ou qui interviennent auprès de cet enfant, avec directeur école, enseignant, parents, psychologue scolaire, ...). Selon les besoins, il peut y avoir des remédiations / adaptations pédagogiques au sein de la classe, une demande d'orientation vers un professionnel de santé qui sera à même de demander un bilan (orthophonie par exemple) ou de poser un diagnostic si nécessaire (puisque les enseignants ne sont pas habilités à le faire), une prise en charge extérieure pour des soins, la constitution d'un Gevasco pour obtenir une notification MDPH, Les procédures sont variables en fonction des élèves et de leurs besoins et adaptées à chacun.
- Nombre d'enfants avec AVS / AESH / Tous les enfants qui en ont besoin ont-ils un adulte référent ? Pour le moment 2 enfants ont une notification (AESH mutualisée), 1 AESH est présente pour ces enfants.

➤ Protocole sanitaire :

Les conditions d'accueil sont encore particulières, mais le cadre sanitaire est actuellement en niveau 1 (accueil en présentiel de tous les élèves, fermeture de la classe dès le premier cas positif détecté), moins de restrictions, poursuite de l'application des gestes barrières (lavage des mains très fréquent, désinfection et aération fréquente des locaux, masque obligatoire dans l'enceinte et aux abords de l'école, limitation des regroupements et croisements importants entre groupes même si la limitation du brassage n'est pas obligatoire).

Les 2 entrées de l'école, modifiées depuis l'année dernière, sont conservées : elles sont dédoublées pour permettre aux 2 groupes constitués (en fonction des services de cantine et de l'utilisation de la cour de récréation) de ne pas beaucoup se croiser, 3 classes côté chemin de la Plaine, 3 classes côté Lac.

Les parents d'élèves jouent toujours un rôle essentiel dans la prévention, en s'engageant à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, ou si un cas positif est avéré dans la famille.

➤ **Bilan de rentrée :**

Déroulement global correct, sans souci particulier

B. Règlement intérieur :

Une modification : page 2, changement des jours d'APC, lundi et jeudi au lieu de mardi et jeudi, vote.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

C. Projet d'école :

Le projet d'école a été réécrit en 2018, et validé par l'IEN en juin 2018. Nous sommes dans la dernière année de fonctionnement, il va être réécrit l'année prochaine. Un avenant sera rédigé cette année, incluant l'UEMA.

Présentation du projet d'école 2018-2022 :

Intitulé : « *Langage et épanouissement* »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions mises en place

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
 - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
 - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse(Actions : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire, Travail autour des contes traditionnels)
- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
 - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels(Actions : Prévention des attitudes discriminatoires, S'appuyer sur le jeu à règles pour apprendre ensemble et vivre ensemble, Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)
- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS(Actions : Réussir l'entrée à l'école /Préparation rentrée scolaire avec les familles, Liaison Halte-Garderie / RAM / école, Mise en place de projets communs GS / CP)

D. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projets courant sur l'année :

- **Classes 1 et 2 :** Apprendre à bien vivre ensemble à l'école et dans la nature

Thèmes travaillés en période 1 : Vivre ensemble à l'école

- Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Automne / fruits d'automne

En période 2 : Suite du travail sur les fruits d'automne, Travail autour des dangers domestiques / Corps humain / Noël

- **Classes 3, 4, 5 et 6 :** Mon école éco-citoyenne / Citoyenneté et développement durable : apprendre à bien vivre ensemble à l'école, dans sa ville, dans la nature (montagne, campagne, mer)

En période 1 : Rentrée des classes, Vivre ensemble à l'école

En période 2 : Vivre ensemble dans sa ville : Travail autour de la ville / pompiers / dangers domestiques (apprendre à porter secours), Noël

Manifestations / sorties prévues :

- Compte-tenu du contexte actuel, plusieurs manifestations n'auront pas lieu, comme l'an dernier
- Habituellement visite du Salon des Arts à St Jory au mois de Novembre : annulé
- Spectacle Bobo Doudou à l'école sur le thème des dangers domestiques
- Fête de Noël : semaine avant les vacances
- Goûter de la galette avec les parents : vraisemblablement annulé sauf si évolution du protocole sanitaire

- Salon des enfants : vers le mois de mai (participation de chaque classe pour exposer puis visite de l'exposition) : à voir selon évolution du protocole sanitaire

Reconduits cette année :

- Emprunts de livres de la BCD une fois par semaine pour toutes les classes
- Projet vélo pour les MS et GS des classes 3, 4, 5 et 6, clôturé par sortie vélo en période 5 à la forêt de Bouconne : informations concernant les dates de passation de l'agrément vélo ultérieurement dans les cahiers de liaison.

E. Organisation des APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Elles sont mises en place le lundi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

Pour la 1^{ère} et la 2^{ème} période, elles concernent des élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 3 à 5 élèves, de MS et GS, autour de la numération, tenue outil scripteur, connaissance des lettres et langage, selon les besoins de chacun).

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, possibilité de rencontrer l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

F. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu M.16/11/21. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année. En temps normal, le travail de préparation réalisé en équipe aboutit sur plusieurs rencontres (trois normalement) entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles, avec un projet commun. A voir cette année en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

G. Bilan financier coopérative scolaire 2020/2021 :

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Le compte-rendu financier 2020-2021 a été validé par l'OCCE.

Solde des comptes en Septembre 2021 : 6381.27€

Total des charges : 9159.60€, Total des produits : 8175€, Subvention mairie annuelle : 1828€, qui va être régularisée au prochain Conseil Municipal puisqu'elle devait être augmentée, Subvention de l'association CLES : 504€, Participation des familles : 1230€

Bilan des différentes actions depuis la rentrée :

➤ **Recettes**

- Participation parents : à venir
- Recettes à venir : vente de photos de classes
- A venir : don du CLES (bénéfices de la vente de sacs personnalisés)

➤ **Dépenses**

- Affiliation OCCE + assurance : 440€34
- Achat cadeaux de Noël : 1295€ (1 livre par enfant)
- Régies d'avance classes : 750€

2. SECURITE

A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate

Posture Vigipirate actuelle : l'ensemble du territoire se situe au niveau « Sécurité renforcée - Risque attentat ».

Les parents ne rentrent plus dans l'école. Les entrées dédoublées suite à l'évolution du protocole sanitaire permettent également de limiter les attroupements aux abords de l'école.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de confinement et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours (2 zones de confinement dans l'école concernant le PPMS Risques Majeurs, équipés des mallettes PPMS contenant le

matériel réglementaire : tableau d'effectifs, Fiches « Conduites à tenir en cas d'urgence », Fiches de missions des personnels, brassards, radio, mégaphone, lampes de poche, trousse de 1^{er} secours, linges, ...)

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : 1 exercice attentat / intrusion et un exercice risques naturels / technologiques. Une information à destination des familles a été distribuée dans les cahiers de liaison ; le 1^{er} exercice a été réalisé le mardi 19/10/2021, en présence de la gendarmerie, de la police municipale et de la mairie selon un scénario Risque attentat / intrusion (Barricade silencieux attentat). Bon déroulement, dans le calme, retex effectué avec gendarmerie, police municipale et élu en charge de la sécurité. Bilan : dispositif d'alerte à revoir (sifflets insuffisants), équipement des portes de verrous papillon nécessaire.

C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices sont organisés dans l'année.

Le 1^{er} exercice d'évacuation a été réalisé le M.28/09/21 à 9h00. L'évacuation s'est déroulée dans le calme, sans souci particulier, la sortie a été rapide (40 sec. pour les 1ers, 1min47 tous les enfants).

Ce 1^{er} exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

3. MAIRIE

- Point travaux : présentation des travaux effectués depuis le précédent conseil d'école, ou en prévision :
 - o Stores Classe 3 posés
 - o Réparation du jeu passerelle dans la cour : effectuée
 - o Mise en place d'un abri bois pour ranger les vélos : effectué
 - o Mise à jour des plans de l'école : en cours
 - o Brise-vue sur le grillage de la cour côté Espace d'animations : installé, demande faite à la mairie de le prolonger sur la totalité du grillage de ce côté et sur le portail
 - o Nouvelle structure de jeux dans la cour : a été choisie par l'équipe pédagogique, la mairie va s'occuper de la commande et de l'installation
- Sol des toilettes bleues : les travaux avaient été repoussés aux vacances d'automne, est-ce toujours prévu ? Les travaux n'auront pas lieu durant les vacances d'automne. La mairie est en cours de recrutement d'un maçon.
- PPMS / Verrous papillon sur toutes les portes non équipées : la demande sera refaite à la mairie dans le cadre du budget 2022

Questions parents :

- Point sur les demandes de travaux réalisées l'année dernière (verrous papillon, stores, structure de jeux, toilettes, ...) : voir ci-dessus
- Possibilité d'installer un « banc des amis » pour favoriser l'entraide dans la cour de récréation et que les enfants invitent les autres à venir jouer avec eux ?

Une demande a déjà été faite dans ce sens à la mairie à l'occasion du choix de la nouvelle structure de jeux de la cour (demande d'achat et d'installation de 2 bancs, un pour chaque côté de la cour)

- Point sur la sécurité devant l'école avec le départ des ASVP : recrutement de policiers municipaux supplémentaires en cours, pour continuer à assurer les missions de surveillance. .